

06 déc 2006 -08:26

## La Présidence belge de l'OSCE déclare qu'elle a contribué à ouvrir un nouveau chapitre pour l'OSCE

Le Président en exercice de l'OSCE, le Ministre belge des Affaires étrangères Karel De Gucht, a déclaré aujourd'hui que la Belgique avait aidé à redresser l'équilibre entre les trois aspects de la sécurité et qu'elle avait appuyé des réformes pouvant mettre un terme à une phase d'introspection et ouvrir un nouveau chapitre pour l'Organisation.

Le Président en exercice de l'OSCE, le Ministre belge des Affaires étrangères Karel De Gucht, a déclaré aujourd'hui que la Belgique avait aidé à redresser l'équilibre entre les trois aspects de la sécurité et qu'elle avait appuyé des réformes pouvant mettre un terme à une phase d'introspection et ouvrir un nouveau chapitre pour l'Organisation.

La Présidence belge de l'OSCE déclare qu'elle a contribué à ouvrir un nouveau chapitre pour l'Organisation BRUXELLES, le 5 décembre 2006 - Le Président en exercice de l'OSCE, le Ministre belge des Affaires étrangères Karel De Gucht, a déclaré aujourd'hui que la Belgique avait aidé à redresser l'équilibre entre les trois aspects de la sécurité et qu'elle avait appuyé des réformes pouvant mettre un terme à une phase d'introspection et ouvrir un nouveau chapitre pour l'Organisation. En clôturant les deux jours du Conseil ministériel annuel des 56 Etats participants, le Ministre De Gucht a estimé que les Ministres avaient été en mesure d'approuver un large éventail de décisions et de déclarations, entre autres sur les transports, l'énergie, le crime organisé, la justice pénale, le Kosovo, le Nagorno-Karabakh et l'exploitation sexuelle des enfants. "La Belgique a fait beaucoup d'efforts, dans tous les secteurs, afin de restaurer un meilleur équilibre entre les trois dimensions, c'est-à-dire les trois piliers sur lesquels l'OSCE repose", a-t-il déclaré. "La Belgique a ainsi agi de bonne foi mais il y a lieu de poursuivre cet effort." L'Espagne présidera l'OSCE en 2007. Le Président en exercice a déclaré que la décision adoptée par les Ministres, laquelle consiste à établir une structure de trois comités sous le Conseil permanent, le principal organe de décision, améliorerait notamment la qualité des travaux préparatoires. Les trois comités couvriront les trois dimensions de la sécurité - humaine, économique et environnementale, ainsi que politico-militaire. Au fil des ans, l'OSCE a développé un concept de sécurité large et global, liant l'aspect militaire et l'aspect civil, selon le Ministre De Gucht. Ceci fut une démarche novatrice, effective et largement reconnue. "Mais aujourd'hui, les choses sont tout à fait différentes, comme si l'OSCE était devenue la victime de ses succès passés. Tout le volet politico-militaire, jadis au premier plan, est devenu anémique, voire stagnant," a ajouté le Président en exercice. Il a estimé que, lors du Conseil ministériel, des progrès avaient été accomplis en ce qui concerne les armes légères et leur trafic, de même que dans la lutte contre la prolifération. Le combat contre le terrorisme demeure également importante. "Mais il n'existe certainement pas de bonnes raisons de négliger, comme c'est le cas actuellement, le contrôle des armes conventionnelles et les questions liées aux mesures de confiance dans le domaine militaire", a déclaré le Ministre De Gucht, tout en ajoutant que le Traité adapté sur les Forces conventionnelles en Europe (CFE) était en péril et que les Etats devaient rompre le cercle vicieux qui l'avait empêché d'être largement ratifié. "Cela exigera de la volonté politique et un sens global des responsabilités qui jusqu'à présent nous a échappé." S'agissant des conflits "gelés" de longue date, le Président en exercice a dit qu'il y avait eu de l'avancée. "Mais hormis le Nagorno-Karabakh, où les perspectives semblent beaucoup plus favorables et au sujet duquel nous avons été en mesure d'adopter une déclaration, cette avancée a été essentiellement circulaire. En d'autres mots, nous ne sommes pas plus proches d'une solution qu'il y a un an en ce qui concerne la Moldavie et la Géorgie. Dès lors, dans l'ensemble, les conflits demeurent gelés", a-t-il déclaré. Ceci est frustrant mais ce n'est pas faute d'avoir essayé. "Ce qui fait défaut dans la plupart des cas, c'est la volonté politique de trouver un accord, et tout accord implique nécessairement des concessions

mutuelles", a-t-il ajouté. Il a déclaré que des progrès avaient été réalisés dans la dimension humaine, au niveau des trafics, de la protection des enfants, du 'capacity building' dans les médias et la lutte contre l'intolérance. Mais il a ajouté qu'il était regrettable que les Ministres n'avaient pas été en mesure d'adopter une décision permettant de renforcer les engagements envers les défenseurs des droits de l'homme. "J'ai l'intime conviction, tout comme la grande majorité des Etats participants, que les Etats engagés dans la promotion des droits de l'homme devraient protéger et soutenir ceux qui défendent et promeuvent les droits de l'homme", a affirmé le Président en exercice. Le Ministre De Gucht a déclaré que les Ministres avaient adopté des éléments d'un paquet de réformes après l'examen de l'efficacité de l'OSCE qui avait été demandé lors du dernier Conseil ministériel de Ljubljana. "J'espère que cela mettra un terme, non pas tellement à la dynamique de réforme qui est inhérente à chaque institution, mais à cette phase d'introspection qui a trop duré, en fait depuis Sofia, et qui menaçait de paralyser les activités courantes de l'OSCE", a-t-il ajouté, tout en faisant référence au Conseil ministériel de 2004. "Ce que nous avons fait en pratique est d'apporter une réponse politique à un problème politique, en ouvrant de la sorte la voie à une reprise de la coopération et de la compréhension au sein de l'Organisation", a dit le Président en exercice. "En ce sens, j'espère que Bruxelles marquera un nouveau départ pour l'OSCE." La Présidence belge a également publié une déclaration formelle résumant les résultats du Conseil ministériel.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération  
au Développement - Service de presse (P&C/P)  
Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 81 11  
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie  
Porte-parole  
+32 477 40 32 12  
[Karl.Lagatie@diplobel.fed.be](mailto:Karl.Lagatie@diplobel.fed.be)

Arnaud Gaspart  
Porte-parole adjointe  
+32 2 501 87 66  
[Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be](mailto:Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be)